

Cent soixante-cinquième session

165 EX/7
PARIS, le 12 août 2002
Original français/anglais

Point 3.2.1 de l'ordre du jour provisoire

**INVITATIONS A LA TABLE RONDE DES MINISTRES
ET HAUTS RESPONSABLES DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT
(Paris, 9-10 janvier 2003)**

RESUME

En application de l'article 21 du "Règlement relatif à la classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'UNESCO" et conformément au paragraphe 12 de la Déclaration de Punta del Este (Uruguay), le Directeur général soumet au Conseil exécutif les propositions concernant les invitations à la Table ronde des ministres et hauts responsables en charge de l'éducation physique et du sport qui doit se tenir du 9 au 10 janvier 2003 au Siège, Paris, et suggère que le Conseil adopte, s'agissant de ces propositions, une décision autorisant la tenue de cette Table ronde.

Décision proposée : paragraphe 15.

Introduction

1. Le paragraphe 12 de la Déclaration de Punta Del Este issue de la troisième Conférence internationale des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III) prévoit que "pour pouvoir progresser selon les objectifs fixés, les ministres recommandent au Directeur général de l'UNESCO d'organiser une Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport à l'occasion de la 31e session de la Conférence générale de l'UNESCO, en vue de procéder à un examen intermédiaire des suites données à la troisième Conférence internationale des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III)".
2. Compte tenu du calendrier particulièrement chargé de la 31e session de la Conférence générale susmentionnée, un report de la Table ronde a été retenu par le Directeur général pour finalement faire l'objet de la présente proposition d'invitation.
3. Afin de mieux préparer la Table ronde et aboutir à des résultats probants au regard des objectifs fixés par la troisième Conférence internationale des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III), le Comité intergouvernemental de l'éducation physique et du sport (CIGEPS) a constitué des groupes de travail étendus à des acteurs de premier plan pour y apporter leur contribution constructive et leur valeur ajoutée.

Objet de la réunion

4. C'est ainsi que pour pouvoir progresser face aux défis et aux enjeux en présence, la Table ronde vise à contribuer à la réalisation des objectifs tendant à améliorer la qualité de la promotion et du développement de l'éducation physique et du sport dans ses aspects qui caractérisent notamment l'éducation et le développement humain.
5. La Table ronde sera organisée en collaboration avec le Comité intergouvernemental de l'éducation physique et du sport (CIGEPS) et l'appui de son Conseil consultatif permanent, du 9 au 10 janvier 2003, au Siège à Paris.

Catégorie de réunion

6. Conformément au Règlement relatif à la classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'UNESCO, cette Table ronde entre dans la catégorie des "Réunions de caractère intergouvernemental autres que les conférences internationales d'Etats" (catégorie II) et, par conséquent, les participants principaux représenteront leurs gouvernements.

Participants

7. Aux termes des dispositions du Règlement susmentionné applicables aux réunions de catégorie II, le Conseil exécutif, sur proposition du Directeur général, décide des invitations à la Table ronde.
 - (a) **Etats membres et Membres associés (article 21 (1) du Règlement)**
8. Le Directeur général propose que tous les Etats membres et Membres associés de l'UNESCO soient invités à participer avec le droit de vote à la Table ronde.

(b) Etats non membres (article 21 (3) du Règlement)

9. Le Directeur général propose que les Etats qui ne sont pas membres de l'UNESCO, mais membres de l'une au moins des organisations du système des Nations Unies, soient invités à envoyer des observateurs à la Table ronde. Au moment de la rédaction du présent document, la liste de ces Etats est la suivante : Brunéi Darussalam, Etats-Unis d'Amérique, Liechtenstein, Saint-Siège et Singapour. Par ailleurs, le Directeur général propose au Conseil exécutif d'inviter à la Table ronde, en qualité d'observateurs, les Etats qui deviendront membres de l'une quelconque des organisations du système des Nations Unies avant son ouverture.

(c) Palestine

10. Aux termes de l'article 7B du Règlement, le Conseil exécutif invitera la Palestine à envoyer des observateurs à la Table ronde.

(d) Organisations internationales (article 21 (4) et (5) du Règlement)

11. Le Directeur général rappelle qu'en vertu de l'article 21, paragraphe 4, du Règlement, les organisations du système des Nations Unies avec lesquelles l'UNESCO a conclu un accord prévoyant une représentation réciproque peuvent envoyer des représentants à la Table ronde. Ces organisations sont les suivantes :

Organisations des Nations Unies

Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement rural
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Université des Nations Unies (UNU).

12. Aux termes de l'article 21, paragraphe 5, du Règlement, le Directeur général propose d'inviter les organisations suivantes à envoyer des observateurs à la Table ronde :

(i) Organisations du système des Nations Unies avec lesquelles l'UNESCO n'a pas conclu d'accord prévoyant une représentation réciproque

Banque mondiale
Fonds monétaire international (FMI).

(ii) Autres organisations intergouvernementales

Agence de la francophonie
 Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale
 Centre d'information et de documentation des Etats du Golfe
 Commission des Communautés européennes
 Communauté des Etats indépendants
 Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
 Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
 Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression francophone
 Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe
 Conseil de l'Europe
 Conseil nordique
 Conseil supérieur du sport en Afrique
 Ligue des Etats arabes
 Organisation arabe du travail
 Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science
 Organisation des Etats américains
 Organisation des Etats des caraïbes orientales
 Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture
 Organisation des ministres de l'éducation des pays de l'Asie du Sud-Est
 Organisation mondiale du tourisme
 Union africaine.

(iii) Organisations internationales non gouvernementales ayant des relations formelles et opérationnelles avec l'UNESCO

Africa Association for Health, Physical Education, Recreation, Sport and Dance
 (CIEPSS)
 Association internationale de la presse sportive (CIEPSS)
 Association internationale des écoles supérieures d'éducation physique (CIEPSS)
 Amnistie internationale
 Assemblée mondiale de la jeunesse
 Association des écoles internationales
 Association des journalistes européens
 Association générale des fédérations internationales de sports
 Association interaméricaine de la presse
 Association internationale d'éducateurs de communauté
 Association internationale des éducateurs pour la paix du monde
 Association internationale des juristes démocrates
 Association internationale des universités
 Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle
 Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire
 Association internationale pour l'évaluation éducative
 Association mondiale des sciences de l'éducation
 Association mondiale du loisir et de la récréation
 Association internationale de recherche consacrée à la paix (CIEPSS)
 Centre international du film pour l'enfance et la jeunesse
 Comité international des arts et traditions populaires
 Comité international Pierre de Coubertin (CIEPSS)
 Comité international pour le fair-play (CIEPSS)
 Confédération sportive internationale du travail (CIEPSS)

Conseil international du sport militaire (CIEPSS)
Conseil international de la préparation à l'enseignement
Conseil international des femmes
Conseil international des sciences sociales
Conseil international pour l'hygiène, l'éducation physique, la récréation,
le sport et la danse
Conseil international pour l'éducation ouverte et à distance
Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport
Conseil mondial de la paix
Conseil mondial d'éducation
Conseil pour les échanges éducatifs internationaux
Conseil scientifique international pour le développement des îles
Défense des enfants - international
European College of Sport Science (CIEPSS)
European Federation of Sports Psychology (CIEPSS)
European Network of Sport Science in Higher Education (CIEPSS)
Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO
Fédération internationale d'éducation physique (CIEPSS)
Fédération internationale de gymnastique (CIEPSS)
Fédération internationale de football association (CIEPSS)
Forum des éducatrices africaines
Forum européen de la jeunesse
General Arab Women Federation
International Amateur Athletic Federation (CIEPSS)
International Association for Sports and Leisure Facilities (CIEPSS)
International Association for Sports Information (CIEPSS)
International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women
(CIEPSS)
International Association of Sport Kinetics (CIEPSS)
International Committee of Sport Pedagogy (CIEPSS)
International Council for Physical Activity and Fitness Research (CIEPSS)
International Federation of Adapted Physical Activity (CIEPSS)
International Federation of Amateur Basketball (CIEPSS)
International Federation of Associated Wrestling Styles (CIEPSS)
International Federation of Body Builders (CIEPSS)
International Paralympic Committee (CIEPSS)
International Research Group on Biochemistry of Exercise (CIEPSS)
International Society for Comparative Physical Education and Sport (CIEPSS)
International Society for the History of Physical Education and Sport (CIEPSS)
International Sociology of Sport Association (CIEPSS)
Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP)
Organisation panafricaine des femmes
Philosophy Society for the Study of Sport (CIEPSS)
Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé
Women Sport International
The World Taekwondo Federation (CIEPSS)
World Sport Publisher Association (CIEPSS)
World Commission of Sport Biomechanics (CIEPSS).

Organisations internationales non gouvernementales n'ayant pas de relations officielles avec l'UNESCO

Association des comités nationaux olympiques africains
 Association des comités nationaux olympiques
 Association des juristes africains
 Bureau africain des sciences de l'éducation
 The Clearing House Sport pour Tous
 Comité international d'histoire du sport
 Comité sportif international du travail
 Confédération arabe des sports
 Confédération arabe des sports
 Congreso panamericano de educación física y recreación
 Consejo Iberoamericano de Deporte
 Fédération démocratique internationale des femmes
 Fédération des enseignants arabes
 Fédération internationale catholique d'éducation physique et sportive
 Fédération internationale de la jeunesse pour l'étude et la conservation de l'environnement
 Fédération internationale du sport universitaire
 Fédération pour le respect de l'homme et de l'humanité
 Fédération internationale de médecine du sport
 International Committee for Sociology of Sport
 Mouvement panafricain de la jeunesse
 Organisation africaine pour l'étude des programmes scolaires (OAEPS)
 Organisation internationale pour l'élimination de toute forme de discrimination raciale
 Union européenne de football association
 Union internationale d'hygiène et de médecine scolaires et universitaires.

Institutions et fondations

13. Le Directeur général propose en outre d'inviter les institutions et fondations ci-après à désigner des observateurs :

Austrian institution for the construction of school and sports facilities
 European cultural foundation
 Education mondiale
 Fondation Carlsen-Lange
 Fondation de France
 Fondation du Commonwealth
 Fondation Ford
 Fondation pour la formation internationale (Canada)
 Fondation Rockefeller
 Fondation universitaire luxembourgeoise
 Fundação Roberto Marinho
 Fundacion universidad-empresa
 German aid to sport foundation
 International athletic Foundation
 NUFFIC (Netherlands Universities Foundation for International Co-operation)

Rothman national sport foundation
Sociedad Brasileira de instrucao
The Carnegie Corporation of New York
The Netherlands football pool and lotto Foundation.

Autres organisations internationales

14. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales suivantes à envoyer des observateurs à la Table ronde :

Comité international olympique (CIO)
Union interparlementaire et Association internationale des villes éducatrices (AIVE).

15. Si le Conseil exécutif souscrit aux propositions formulées par le Directeur général aux paragraphes 8 à 14 du présent document, il souhaitera peut-être adopter le projet de décision ci-après :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant que la troisième Conférence internationale des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport a recommandé au Directeur général de convoquer la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport,
2. Ayant examiné les propositions du Directeur général concernant les invitations à cette Table ronde,
3. Invite le Directeur général à convoquer la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport ;
4. Décide :
 - (a) que des invitations à participer à la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport avec droit de vote seront adressées à tous les Etats membres et Membres associés de l'UNESCO ;
 - (b) que des invitations à envoyer des observateurs à la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport seront adressées à tous les Etats mentionnés au paragraphe 9 du document 165 EX/ 7 ;
 - (c) qu'une invitation à envoyer des observateurs à la Table ronde soit adressée à la Palestine ;
 - (d) que des invitations à envoyer des représentants à la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport seront adressées aux organisations du système des Nations Unies mentionnées au paragraphe 11 du document 165 EX/7 ;
 - (e) que des invitations à envoyer des observateurs à la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport seront adressées aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales dont la liste figure au paragraphe 12 du présent document 165 EX/7 ;

- (f) que des invitations à envoyer des observateurs à la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport seront adressées aux institutions et fondations dont la liste figure au paragraphe 13 du document 165 EX/7 ;
 - (g) que des invitations à envoyer des observateurs à la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport seront adressées aux organisations internationales mentionnées au paragraphe 14 du document 165 EX/7 ;
5. Autorise le Directeur général à adresser toutes autres invitations qu'il pourrait juger utiles aux travaux de la Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport, en informant le Conseil exécutif ;
 6. Prie instamment les Etats membres de prendre des mesures immédiates, dans le champ de leur compétence et dans le cadre de la coopération internationale, en vue de coopérer à l'organisation de cette Table ronde des ministres et hauts responsables de l'éducation physique et du sport.